

Retour en classe pour les écoliers et les collégiens : une décision qui ne fait pas l'unanimité

Article rédigé par *RT France*, le 23 juin 2020

Source [RT France] Par le truchement d'un protocole sanitaire allégé, les élèves de maternelle, primaire et collège doivent retourner en classe le 22 juin, à moins de deux semaines des congés estivaux. Des parents d'élèves et des syndicats montent au créneau.

Après six semaines d'école en dents de scie et plus de trois mois de classe à la maison, écoliers et collégiens sont retournés en cours le 22 juin.

Le 14 juin, Emmanuel Macron avait annoncé cette reprise «de manière obligatoire et selon les règles de présence normale», à l'exception des lycées. Toutefois, puisque le virus circule toujours dans l'Hexagone malgré une nette accalmie, parents d'élèves, enseignants et syndicats s'inquiètent de ce retour à la normale jugé hâtif voire dangereux. «Deux semaines de cours ça compte ; chaque jour, chaque heure compte», selon Blanquer «L'objectif, c'est que 100% des écoliers et collégiens [reviennent physiquement en classe]», a affirmé le ministre de l'Education nationale Jean-Michel Blanquer le 22 juin sur France Inter, à l'occasion de la réouverture totale des écoles maternelles, primaires et des collèges français, à l'exception de la Guyane et de Mayotte encore en zone rouge, jusqu'au 4 juillet.

En savoir plus sur RT France :

<https://français.rt.com/france/76203-retour-classe-pour-ecoliers-collegiens-decision-fait-pas-unanimite>